

CIRCUIT  
**13**

# JOUER LA MONTRE SUR LES TERRES DE JAPY

**Ce circuit vous invite à la limite du Pays de Montbéliard aux sources de l'industrie moderne, dans un cadre naturel omniprésent !**

Le circuit débute au nord-est du Pays de Montbéliard à proximité de la Suisse. Vandancourt, poumon vert du Pays de Montbéliard, s'inscrit dans un cadre naturel exceptionnel, où les vergers qui ornent les prairies ont même inspiré l'appellation de la Maison de la nature et des vergers. La Damassine est le point de départ de cette balade, qui se joue des frontières départementales.

Berceau de la famille Japy, Beaucourt est d'ailleurs administrativement rattachée au département voisin du Territoire de Belfort, mais historiquement rattaché au comté de Montbéliard. Son tissu social et économique s'est en effet construit autour de l'aventure horlogère et manufacturière entre le XVIII<sup>e</sup> siècle et la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle. Avec la dynastie Peugeot, les Japy ont largement contribué à l'essor du Pays de Montbéliard à Badevel, Fesches-le-Châtel, Dampierre-les-Bois, Bart, Seloncourt. Les Japy ont également fait construire pas moins de treize châteaux sur

Beaucourt et Dasle, dont neuf sont encore visibles. Attardez-vous au parc des Cèdres et ses arbres pluricentennaires, à proximité de l'ancienne usine des Fontenilles (dites Usine Nouvelle ou du Fer à cheval) et vous y verrez l'ancien château de Fernand Japy.

En face de la mairie, un coq sculpté, œuvre de Denis Lucaselli et Patrick Choffat rend hommage à l'épopée industrielle locale. Vous pouvez jouer la montre, en faisant un détour au Musée Frédéric Japy pour en savoir plus sur l'histoire de



cette dynastie familiale et résolument paternaliste, mais le circuit est loin d'être terminé ! La route entre Beaucourt et Badevel vous offre une vue imprenable sur le massif vosgien juste avant de bifurquer en direction de Fesches-le-Châtel. L'entreprise Cristel, spécialisée dans les ustensiles de cuisine en inox haut de gamme occupe toujours les anciens bâtiments de la fabrique Japy. Un temps sur la route, le parcours rejoint

finalement des pistes cyclables en milieu naturel puis l'EuroVélo6. Il vous achemine via les anciennes voies de chemins de fer jusqu'à Exincourt, Audincourt, longtemps marquée par les filatures Japy, puis Dasle, en passant dans un cadre forestier des plus agréables jusqu'à l'aire des chevaux de bois. De là, vous pourrez rejoindre Vandancourt et prendre le temps d'admirer au passage, le patrimoine pittoresque de cette Cité de caractère.

**La Damassine** est un espace de découverte ouvert à tous. Elle est emblématique de la politique de développement durable de Pays de Montbéliard Agglomération. Reposant sur des techniques de construction exemplaires, ce bâtiment public a été construit dans une démarche de haute qualité environnementale (HQE). Elle accueille 12 000 visiteurs par an. Particuliers, scolaires, étudiants, associations, soyez les bienvenus sur ce site pédagogique et ludique unique dans la région et profitez des nombreuses animations et manifestations !

## OÙ LOUER UN VÉLO ?

**Office de Tourisme du Pays de Montbéliard**  
1, rue Henri Mouhot - 25200 Montbéliard  
Renseignements : ☎ +33 (0) 3 81 94 45 60  
✉ [accueil@paysdemontbeliard-tourisme.com](mailto:accueil@paysdemontbeliard-tourisme.com)  
➔ [www.paysdemontbeliard-tourisme.com](http://www.paysdemontbeliard-tourisme.com)



Labellisé Accueil Vélo, l'Office de Tourisme vous propose des services et des informations sur les établissements labellisés du Pays de Montbéliard.

**L'étape**  
19 Quai de la gare - 25260 Saint-Maurice-Colombier  
Renseignements : ☎ 03 81 93 72 10 ➔ [www.letape-ebike.fr](http://www.letape-ebike.fr)

**Colibrius**  
Base de Loisirs du Pays de Montbéliard  
Rue du Pâquis - 25600 Brognard  
Renseignements : ☎ 06 26 85 26 86 ou 07 72 27 47 19  
✉ [contact@colibrius.fr](mailto:contact@colibrius.fr) ➔ [www.colibrius.fr](http://www.colibrius.fr)



**Comité départemental du cyclotourisme du Doubs**  
Renseignements : ☎ 03 81 50 09 60  
✉ [codep.cyclo.doubs@wanadoo.fr](mailto:codep.cyclo.doubs@wanadoo.fr)  
➔ [www.bourgognefranche-comte.ffvelo.fr/le-comite-departemental-25](http://www.bourgognefranche-comte.ffvelo.fr/le-comite-departemental-25)

**Doubs Tourisme**  
➔ [www.doubs.travel/cyclotourisme](http://www.doubs.travel/cyclotourisme)

**Pays de Montbéliard Agglomération « Le patrimoine, c'est du sport » :**  
Balades patrimoniales à vélo organisées par le service animation du patrimoine de Pays de Montbéliard Agglomération en partenariat avec l'association Vélocité. Renseignements : ☎ 03 81 31 87 80  
✉ [animationdupatrimoine@agglo-montbeliard.fr](mailto:animationdupatrimoine@agglo-montbeliard.fr)  
➔ [www.patrimoine-pays-de-montbeliard.fr](http://www.patrimoine-pays-de-montbeliard.fr)

**Association Vélocité**  
Renseignements : ✉ [montbeliard@fub.fr](mailto:montbeliard@fub.fr)

## OÙ OBTENIR DES INFORMATIONS POUR FAIRE DU TOURISME À VÉLO ?

**Office de Tourisme du Pays de Montbéliard**  
1, rue Henri Mouhot - 25200 Montbéliard • Renseignements : ☎ +33 (0) 3 81 94 45 60  
✉ [accueil@paysdemontbeliard-tourisme.com](mailto:accueil@paysdemontbeliard-tourisme.com)  
➔ [www.paysdemontbeliard-tourisme.com](http://www.paysdemontbeliard-tourisme.com)



## POUR VOTRE SÉCURITÉ, SOYEZ BIEN ÉQUIPÉS !

**GILET RÉTRORÉFLÉCHISSANT CERTIFIÉ**

pour tout cycliste (et son passager) circulant hors agglomération, la nuit ou lorsque la visibilité est insuffisante



**CASQUE**  
obligatoire jusqu'à 12 ans

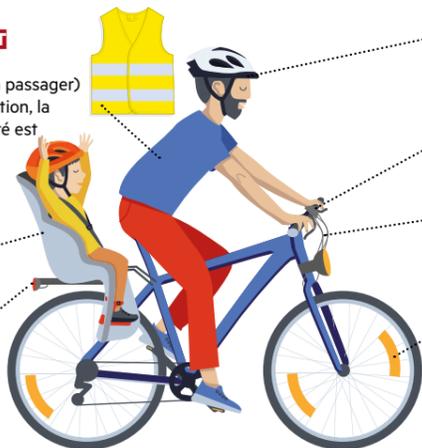
**AVERTISSEUR SONORE**

**Deux freins**  
(avant et arrière)

**Dispositifs rétroréfléchissants**  
rouge à l'arrière, blanc à l'avant, orange sur les côtés et sur les pédales

**Siège enfant adapté**  
jusqu'à 5 ans

**FEUX**  
avant jaune ou blanc et arrière rouge



**Équipements recommandés :**  
• PNEUS CORRECTEMENT GONFLÉS ET À BANDES LATÉRALES RÉFLÉCHISSANTES  
• ÉCARTEURS DE DANGER

**ÉQUIPEMENTS OBLIGATOIRES**

## VOUS VOYAGEZ EN TRAIN + VÉLO ?

➔ [www.ter.sncf.com/bourgogne-franche-comte/gares/nos-services/velo-et-train](http://www.ter.sncf.com/bourgogne-franche-comte/gares/nos-services/velo-et-train)

## Numéros d'urgence / Emergency numbers / Notruf-Nummern

• Appel d'urgence européen / European emergency number / Notruf Nummer ☎ 112  
• Police / Polizei : ☎ 17  
• Pompiers / Fire brigade / Feuerwehr ☎ 18  
• SAMU-SMUR / Mobile emergency unit / Rettungsdienst ☎ 15

pays de **Montbéliard** AGGLOMÉRATION PRÉSENTE

**Le circuit cyclable n° 13**

## Jouer la montre sur les terres de Japy

### Circuit 13

**Départ** Vandancourt, La Damassine

🕒 2h

📍↔ 25 km

📈 +250 m



SUIVEZ-NOUS  
[agglo-montbeliard.fr](http://agglo-montbeliard.fr)

**M** pays de **Montbéliard** AGGLOMÉRATION

Carte des aménagements cyclables de l'agglomération et autres topoguides disponibles au siège de Pays de Montbéliard agglomération, à l'office de tourisme et sur les sites touristiques.  
8, avenue des Allées  
BP 98407  
25208 Montbéliard cedex  
Tél. 03 81 31 88 88  
[www.agglo-montbeliard.fr](http://www.agglo-montbeliard.fr)

**Agglomération Pays de Montbéliard**

La liaison Franco-Suisse  
GTJ  
EuroVélo6



Création conception graphique : www.lespetits-agenciers.com • Créatif photos : Pèpès & Cie / Samuel COULON • Édition 2021

# PAS À PAS DÉTAILLÉ DU CIRCUIT

➔ Départ de la Damassine à Vandoncourt.  
➔ Tourner à droite 1 puis au cédez-le-passage, prendre à droite rue du sous-frenois.  
➔ Continuer tout droit en direction de Beaucourt / Val de Montbouton. Descendre rue de maichières 2 puis prendre à gauche direction Beaucourt 3.  
➔ Arrivée à Dasle, continuer tout droit par la rue des eschinais, pour gagner Beaucourt.  
➔ Au stop, tourner à droite rue

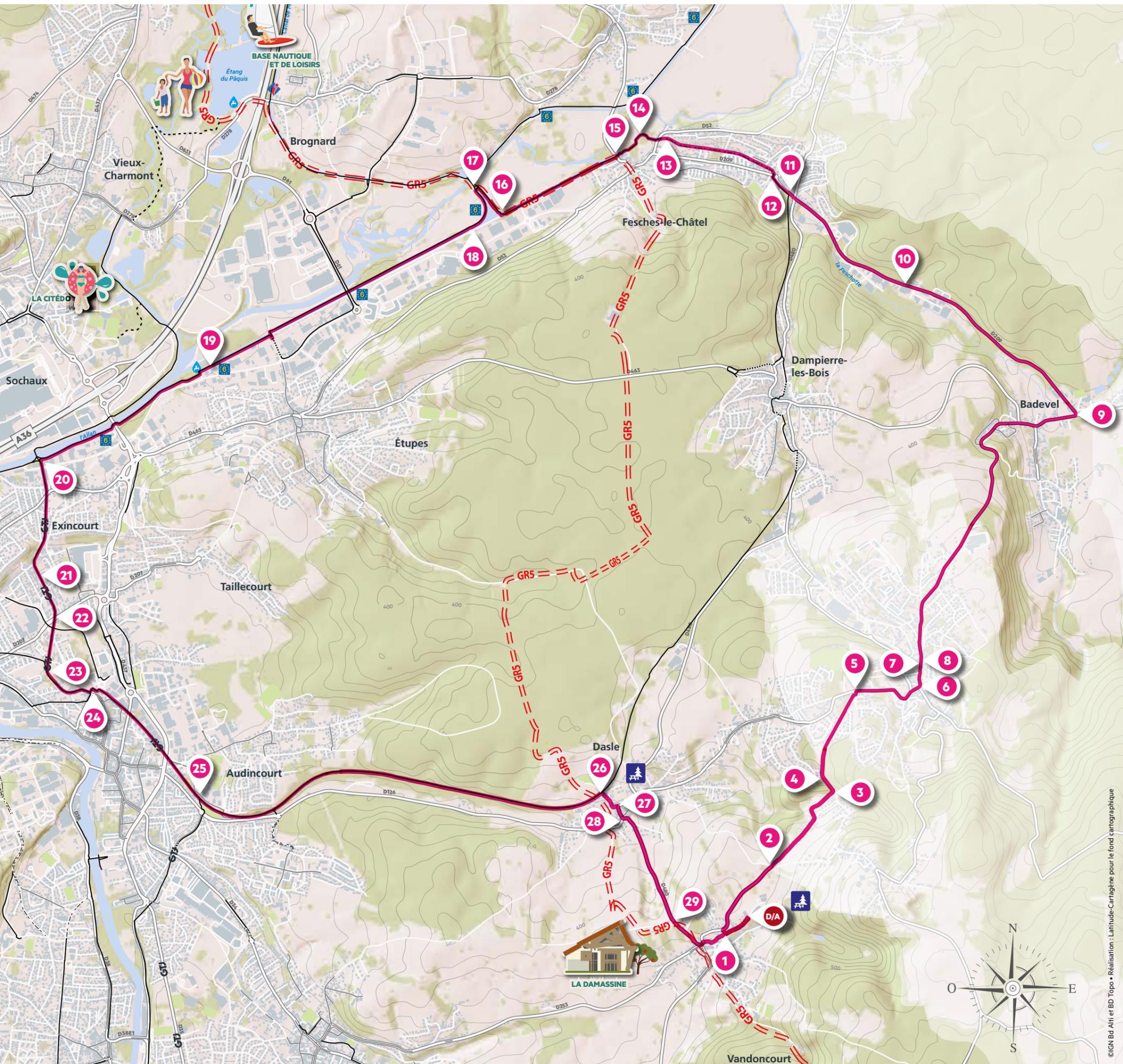
Japy 4 5.  
➔ Descendre sur la rue des déportés et prendre à gauche D39 6.  
➔ Au stop, continuer tout droit direction Badevel D40 7.  
➔ Au stop, continuer tout droit 8.  
➔ Prendre à gauche direction Fesches-le-Châtel, D209 9.  
Arrivée au Parc d'Activités du Moulin 10.  
➔ Arrivée à Fesches-le-Châtel, continuer tout droit sur piste 11 et au niveau du rond-point, traverser la rue du 18 novembre,

puis emprunter la rue peu passante de Verdun. ➔ Dans ce sens, partager la route avec les autres usagers 12.  
Prendre à gauche et traverser la rue du 19 mars pour rejoindre la voie verte direction Brognard 13.  
➔ Traverser la zone naturelle le long de l'Allan 14.  
Traverser la rue pour rester sur la piste 15.  
➔ Au niveau de la péniche, prendre à droite sur l'EuroVélo6 16.  
➔ Traverser l'écluse, pour rester

sur l'EuroVélo6 à gauche 17.  
➔ Traverser l'écluse puis à droite poursuivre sur l'EuroVélo6 18.  
➔ Passer à hauteur du port de plaisance 19.  
➔ Rester sur l'EuroVélo6 jusqu'à l'écluse, traverser le pont des bouquières à gauche direction GTJ 20. Continuer tout droit direction Exincourt.  
➔ Au rond-point après l'école d'Exincourt, traverser la rue de l'usine et continuer tout droit par la piste cyclable 21.

➔ Traverser la rue des mines et la voie de bus (attention bus prioritaire) et continuer tout droit sur la piste cyclable 22.  
➔ Après la passerelle, continuer tout droit en suivant le balisage Circuit 1 23.  
➔ Au niveau du rond-point, prendre à gauche puis traverser pour retrouver la piste 24.  
La piste passe au-dessus de l'avenue de la Révolution et continue tout droit, toujours sur la voie verte. ➔ Rester sur la piste et continuer direction

Dasle 25.  
➔ Arrivée au Parking des chevaux de bois, sortir de la piste à droite rue des vernes 26.  
➔ Tourner à gauche, puis au cédez le passage à droite 27.  
Monter à gauche sur la D480 direction Vandoncourt / Seloncourt / Hérimoncourt 28.  
➔ Retour à Vandoncourt pour rejoindre le point de départ 29 à la Damassine avec son parc agrémenté de tables de pique-nique et de jeux. A



## Légende de la carte

### AMÉNAGEMENTS CYCLABLES POUR ORGANISER VOS DÉPLACEMENTS

- Aménagement cyclable goudronné
- Aménagement cyclable sablé
- Bande cyclable
- Liaison sur voirie partagée
- Zone de circulation apaisée (zone 20 ou 30)

- Sentier GR5 Hollande-Méditerranée
- EuroVélo6 Atlantique-Mer Noire
- Grande Traversée du Jura (Départ)
- Office de tourisme
- Gare TER
- Point d'eau
- Circuit 13

## Rappel de signalisation

- Début et fin de zones de rencontre, limitée à 20 km/h
- Début et fin de voie verte
- Début et fin de pistes ou de bandes cyclables conseillées et réservées aux cycles
- Début et fin de pistes ou de bandes cyclables obligatoires et réservées aux cycles
- Début et fin d'une zone limitée à 30 km/h
- Accès interdit aux cycles
- Accès interdit aux cyclomoteurs
- Sens interdit à tous les véhicules, exceptés les cycles

- Conditions particulières de circulation : cyclistes à double sens
- Accès interdit à tous les véhicules à moteur
- Aire piétonne (autorisée aux cycles sauf mention contraire)
- Couloir de bus autorisés aux cyclistes
- Autorisation conditionnelle de franchissement du carrefour à feu pour les cycles (la flèche indiquant l'autorisation)